



• **Bio Ariège-Garonne** •

Le groupement des agriculteurs BIO
d'Ariège et de Haute-Garonne



LA FEUILLE BIO ARIÈGE-GARONNE

août 2022

SOMMAIRE

Actualités

- La foire Garo'Bio 2022 page 2
- Mag de la Bio page 2
- Nouveau guide Manger Bio page 3
- Les politiques publiques en faveur de l'AB ont échoué page 3
- Prochaine PAC : les services environnementaux de l'AB enfin reconnus page 4
- Dites NON à la déréglementation des nouveaux OGM ! page 4

Projets alimentaires territoriaux

- Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole page 5
- « Défis cuisines » d'Ariège page 6
- Faciliter l'accès de tous et toutes à une alimentation plus durable page 7
- Territoires à VivreS page 8
- Paniers suspendus à St-Girons page 8
- Le projet Hmm Lab : transition agri-alimentaire page 9

PPAM

- Des rencontres en perspective page 10

Arboriculture et viticulture

- Agenda page 11

Grandes cultures et fourrages

- Dossier special « DIVERSIFICATION » page 12
- GIEE Couverts Végétaux page 15

Maraîchage

- Résultats des couverts végétaux page 16
- Les actions du DEPHY FERME page 18
- Suivi irrigation-fertilisation azotée 2022 en cultures sous abris page 19

Élevage

- Élevage bio des Pyrénées : maximiser l'utilisation des fourrages page 20
- Rencontre régionale sur l'abattage mobile page 21
- Rencontre Marché bio, EGALIM 2 et Viande biologique page 23

EDITO

A l'heure où j'écris ces lignes des phénomènes exceptionnels se déroulent :

- Une très forte canicule sur le sud de l'Europe avec des records de chaleur dans l'ouest de la France, territoire habituellement peu touché par les températures extrêmes ;
- D'importants incendies en Gironde avec des milliers d'hectares de forêt détruits, incendies favorisés par les températures caniculaires qui les rendent difficiles à juguler.

Oui, les conséquences du changement climatique qui s'intensifient et se généralisent sont là.

« Ce qui était exceptionnel il y a 40 ans (1976, 1983) est aujourd'hui la norme. » Françoise Vimeux climatologue sur France inter le 18 juillet 2022.

Oui, il y a urgence à mettre en place des pratiques permettant de s'adapter car la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne suffira pas.

Pour l'agriculture, cela passe par la généralisation de l'Agriculture Biologique - agroécologie sans pesticides de synthèse - car c'est le mode de production agricole le plus résilient grâce à :

- l'amélioration et le maintien de la qualité du sol, en conservant et augmentant le taux de matière organique ;
- la diversification des cultures (espèces, variétés...) et la sélection paysanne ;
- l'autonomie des systèmes bio qui est un élément clé de l'esprit du règlement bio (restriction de l'usage des intrants extérieurs), principe qui implique une conception de systèmes aussi économe que possible.

Mais pour que la généralisation de l'agriculture biologique soit possible, elle doit s'accompagner d'un changement important du régime alimentaire. Et là encore, beaucoup de travail reste à faire puisque les objectifs de la loi EGALIM sur la restauration collective sont loin d'être atteints avec ce printemps entre 6% et 10% de produits Bio dans les cantines contre 20% comme objectif initial au 1^{er} janvier 2022.

Heureusement, quelques bonnes nouvelles... Début juillet, les avantages de la Bio ont enfin été reconnus dans les arbitrages ministériels avec la création d'un 3^e niveau dédié à l'agriculture biologique dans l'éco-régime et donc un paiement vert de 110 €/ha/an pour la Bio alors qu'il est de 80 €/ha/an pour HVE. De plus, le crédit d'impôt Bio va augmenter à partir de 2023, soutien qui profite surtout aux petites fermes. Toutes ces avancées ont été gagnées grâce à la mobilisation du réseau FNAB.

Bio Ariège-Garonne continuera à œuvrer pour « la Bio partout pour tous ».

Cette feuille Bio de rentrée vous donne un aperçu de tous les projets en cours, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, propositions. Bio Ariège-Garonne est une association et son énergie est la somme de l'énergie de ses adhérents...

Et n'oubliez pas la foire GARO'BIO à Toulouse le dimanche 23 octobre 2022.

Bonne lecture.

Philippe Assemat

ACTUALITÉ : FOIRE GARO'BIO 2022 : DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

Association Bio Ariège-Garonne

Antenne CIVAM Bio 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60

Antenne ERABLES 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04

Mail : bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org



ACTUALITÉS

La foire Garo'Bio 2022 de Toulouse se prépare

Enfin ! Après 2 années d'absence en raison des restrictions sanitaires, la foire Garo'Bio aura bien lieu le dimanche 23 octobre 2022 à Toulouse (allées François Verdier).

Les exposants l'attendaient et ils sont plus d'une centaine à s'être inscrits. Pour compléter la partie marché de producteurs bios, des artisans et un village associatif seront également présents. Des animations et spectacles seront au programme et les visiteurs pourront profiter de savoureux menus bio sur l'un des stands de restauration « à emporter » présent sur l'évènement.

Cet événement vitrine de la bio en Haute-Garonne sera également l'occasion de présenter les actions menées tout au long de l'année avec nos partenaires territoriaux pour développer une agriculture biologique, locale et équitable, partout et pour tous.



Toutes les actualités de la foire sont disponibles sur le site internet bio-ariège-garonne.fr/article/la-foire-garo-bio. Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux (sur les pages Facebook et Instagram de Bio Ariège-Garonne).

Appel aux bénévoles

Comme chaque année, nous faisons appel à votre motivation pour nous aider à la bonne réalisation de cet événement que ce soit en amont ou lors du jour J. Faites-vous connaître, même simplement pour 1 heure ou 2 !

Contactez : Marie Prezeau - 06 13 01 35 42 - garobio@bio-occitanie.org ou remplissez le formulaire bénévole depuis notre site internet.

Mag de la Bio en Occitanie



Le Mag' de la Bio, produit par Interbio Occitanie, a pour objectif de vous informer sur les techniques de production et les expérimentations menées dans la région, mais aussi sur les projets de structuration de filière, les références technico économiques et les données de marché.

Le Mag' de la Bio vous est proposé sous deux formats : en ligne sur le site www.lemagdelabio.com ou un magazine papier que vous pouvez recevoir chez vous. En fonction de vos centres d'intérêts, vous pouvez également recevoir une notification dès qu'un article sera mis en ligne sur ces sujets.

Tarif annuel : Web : 10 € / Papier + Web : 16 € (frais postaux compris).

Pour en savoir plus : www.lemagdelabio.com/le-mag/



Nouveau guide Manger Bio en 09 et 31

Cette édition 2022/2023 sera pour la première fois une édition regroupant les acteurs de la bio d'Ariège et de Haute-Garonne.

L'édition papier sera finalisée début septembre 2022 afin d'être distribuée à la foire Garo'Bio du 23 octobre mais aussi sur tous nos événements, les marchés, fermes, distributeurs...

Derniers retardataires pour la version papier : inscrivez-vous **AVANT le 5 SEPTEMBRE !** Vous pouvez aussi compléter le formulaire tout au long de l'année pour apparaître sur la **carte interactive 09/31**, mise à jour : <https://www.bio-ariège-garonne.fr/carteproducteur>.

Ce guide rassemble les producteurs mais aussi les transformateurs et distributeurs Bio.

Pour les distributeurs, seuls les magasins spécialisés bio ET adhérents à Bio Ariège-Garonne peuvent y figurer.

Pour les autres catégories (producteurs, transformateurs, groupements de producteurs, AMAP...), tout le monde peut paraître sur notre guide, adhérent ou non. Mais les non-adhérents n'auront que leur nom et leur type de produits : les coordonnées détaillées n'apparaîtront pas, ni le détail des lieux de commercialisation ou des produits vendus. Alors, pensez à adhérer chaque année à votre association Bio Ariège-Garonne...



Nouveau : vos informations peuvent également être valorisées sur d'autres cartes interactives de nos partenaires territoriaux afin de faciliter la recherche et l'achat de produits bios locaux par les consommateurs. En donnant votre accord lors de l'inscription, nous transmettrons les données à nos partenaires :

- Carte « Direct Fermiers 31 » du Conseil Départemental de la Haute-Garonne : <https://www.haute-garonne.fr/directfermiers31>
- Carte « Consommer Parc » du PNR des Pyrénées Ariégeoises : <https://consommer-parc-pyrenees-ariegeoises.fr>

Pour toute question, contactez Marie Prezeau :
06 13 01 35 42 – garobio@bio-occitanie.org



Notre programme de FORMATIONS ET RENCONTRES TECHNIQUES vient de sortir

Vous y retrouverez toutes les dates pour l'automne-hiver 2022-2023 sur l'ensemble des thématiques : maraîchage, fruits, PPAM, cultures et fourrages, élevage... .

Vous le recevrez directement dans votre boîte aux lettres ou pourrez le consulter en ligne sur : <https://www.bio-ariège-garonne.fr/article/nos-formations>

Cour des Comptes : les politiques publiques en faveur de l'AB ont échoué

Après des mois de travail, la Cour des comptes a publié le jeudi 30 juin 2022 son rapport d'évaluation des politiques publiques en faveur de l'agriculture biologique en France. Le constat est sans appel : les moyens mis en place sont sous-dimensionnés par rapport aux enjeux et aux objectifs que se fixe le gouvernement lui-même. Tant sur le soutien direct aux producteurs, que dans la communication auprès du grand public, la recherche ou encore la structuration de filière, la politique de soutien a échoué.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-lagriculture-biologique>

Prochaine PAC : les services environnementaux de l'AB enfin reconnus

Vendredi 30 juin 2022, le nouveau ministre de l'agriculture Marc FESNEAU a annoncé en CSO (Conseil Supérieur d'Orientation) les derniers arbitrages attendus sur la déclinaison française de la prochaine PAC, dont ceux qui concernent particulièrement la bio :

- ▶ la création d'un 3^{ème} vrai niveau dédié exclusivement à la bio dans l'entrée « certification » de l'écorégime.
- ▶ le montant de la rémunération de 3^{ème} niveau se situera 30 euros au-dessus du niveau 2 (à 82 €/ha), donc autour de 112 € par hectare et par an (contre une demande entre 1 et 10 € côté syndicat majoritaire).

C'est un vrai aboutissement de l'année écoulée et une reconnaissance institutionnelle attendue depuis longtemps de la supériorité de la bio sur les autres démarches agro environnementales.

Dans cette dernière ligne droite, nous avons pu compter sur le soutien fort de la plateforme « Pour une autre PAC » sur notre demande de 145 €/ha pour la Bio sur l'écorégime, mais aussi du rapport de la Cour des comptes publié la veille (voir article ci-dessous) et sûrement également de l'agenda politique qui met la présidentielle derrière nous et un nouveau ministre aux manettes. Notre réseau FNAB, avec ses partenaires, a tenu face à la FNSEA, JA,

Coordination Rurale et Coopération agricole très mécontents du soutien accordé à l'agriculture biologique sur la PAC, défendant une vision de la Bio uniquement « rémunérée par le marché ».

L'année écoulée de mobilisation de notre réseau FNAB a vraisemblablement permis d'aboutir à ce montant de l'écorégime qui pourra être cumulé avec le crédit d'impôt AB rehaussé. Même si les 145 €/ha n'ont pas été atteints, c'est un premier pas vers une vraie rémunération des Services Environnementaux rendus par l'AB, objectif que la FNAB et son réseau s'étaient fixé en 2017 au moment de la suppression par l'Etat de l'aide au maintien.

Dites NON à la déréglementation des nouveaux OGM !

En Europe, la réglementation sur les OGM est très claire : pour être importée ou cultivée dans l'UE, toute culture OGM doit être autorisée, doit être passée par un protocole d'évaluation, doit être tracée et doit être étiquetée. C'est ce triptyque évaluation-traçabilité-étiquetage qui permet aux agriculteur-rices et aux consommateur-rices de pouvoir identifier la présence d'OGM dans une semence ou un produit alimentaire.

Sans cette réglementation, il n'y a plus de transparence suffisante permettant à chacun·e d'exercer son droit de refuser les OGM et de choisir son alimentation. C'est une menace tout particulièrement forte pour le secteur biologique, qui refuse et interdit tous les OGM, y compris les nouveaux !

Or, cette réglementation stricte est décriée par les grandes entreprises chimiques et semencières qui estiment qu'elle bride l'innovation. L'agro-industrie européenne met donc une pression maximale sur la Commission européenne pour alléger cette réglementation. Leur objectif est que l'évaluation-traçabilité-étiquetage ne soient plus obligatoires pour les nouveaux OGM.

D'avril à juillet, la Commission européenne a organisé une consultation publique pour recueillir l'avis des parties prenantes et des citoyen·nes de l'UE sur un projet de déréglementation des nouveaux OGM.

Signez et Faites signer la pétition contre les nouveaux OGM !

Cette pétition est une pétition pan-européenne, c'est-à-dire qu'elle a été lancée simultanément dans 17 pays. Pour toute l'Europe, le compteur était fin juillet à plus de 200 000 signatures. Le secteur bio sera le premier pénalisé par la déréglementation voulue par l'agro-industrie puisque les nouveaux OGM pourront être utilisés sans qu'on puisse les identifier dans les produits alimentaires ou les semences.

Merci par avance pour votre participation !

<https://petitionogm.agirpourenvironnement.org/>

Pour suivre toutes les actualités sur les OGM et les nouveaux OGM, abonnez-vous aux réseaux sociaux du Collectif « Objectif Zéro OGM » (@ObjectifZeroOGM) :

Twitter : <https://twitter.com/ObjectifZeroOGM>

Facebook : <https://www.facebook.com/ObjectifZeroOGM>

Instagram : <https://www.instagram.com/objectifzeroogm/>

D'après le Point Info Réseau FNAB



PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole

Bio Ariège-Garonne est l'un des partenaires de la métropole pour la mise en œuvre de ce projet qui se découpe en 4 axes : développer une alimentation plus durable en restauration collective, accompagner la production locale et l'installation agricole sur le territoire, participer à la structuration des filières, faciliter l'accès de tous et toutes à une alimentation plus durable.

Accompagnement des sites de restauration collective

Cet accompagnement lancé en 2020 et qui prendra fin en 2024 se déploie sur 2 volets : la réduction du gaspillage alimentaire (mené par le bureau d'étude Inddigo), et le développement des approvisionnements bio locaux.

A ce jour, nous avons terminé les accompagnements des communes de Beauzelle, Fenouillet, Mondonville, Saint-Alban et Colomiers. Les bilans ont tous montré des réductions du gaspillage alimentaire (en moyenne moins 20 % de gaspillage) et une augmentation de la part de produits EGalim (en moyenne plus 14 % de produits bio, dont 4 % de bio local et plus 20 % de produits éligibles « EGalim »). On peut également noter des produits biologique locaux dans le cadre des marchés en cours (la temporalité d'évolution des marchés de denrées – ou de prestations de repas comme c'est le cas pour Mondonville et Beauzelle – est plus longue que la période d'accompagnement prévue dans l'accompagnement proposé par Toulouse Métropole aux communes).

Pour les communes dont les accompagnements sont en cours (Launaguet, Saint-Orens, Balma), de nouveaux marchés vont être publiés pour la fin de l'été. Ils pré-

voient des lots réservés aux produits biologiques issus des circuits-court (viandes bovines, produits laitiers, fruit et légumes, épicerie).

Vous pouvez retrouver ces appels d'offre sur le site BOAMP.fr ou auprès des acheteurs publics. N'hésitez pas à consulter les documents et à y répondre !

Une fiche pour vous y accompagner est disponible sur notre site www.bio-ariege-garonne.fr - Rubrique Produire bio → Commercialisation.

Accompagnement des projets agricoles des communes

Bio Ariège-Garonne accompagne les communes de la métropole qui en font la demande dans la définition de leur projet agricole, au sein du collectif Nourrir la Ville et avec l'appui du bureau d'étude Ceresco. Le point de départ est souvent une opportunité foncière dont se saisit la commune pour impulser ou mener en propre des projets d'installation agricole. Nous accompagnons la structuration des projets en questionnant et en apportant des éléments de réflexion. Une fois que les équipes communales se seront positionnées sur le type de projet qu'elles souhaitent mettre en place ou soutenir, nous les accompagnerons dans l'étude de faisabilité et dans sa mise en œuvre.

Valoriser les approvisionnements bio locaux dans les restaurants traditionnels

A la sortie des périodes de confinement et à la réouverture des restaurants, nous avons proposé à Toulouse Métropole de trouver ensemble les moyens de soutenir et valoriser les producteurs bio du territoire et les restaurateurs engagés dans des approvisionnements bio locaux.



Des soutiens financiers de Toulouse Métropole, France Relance et la Région Occitanie ont permis une première rencontre en juillet 2021. Cette rencontre a permis de présenter les opérateurs locaux (les plateformes commerciales de producteurs : Resto Bio et Produits Sur Son 31, les outils logistique Coop Mil et Agriflux) et de dégager des pistes de travail. Il en est ressorti le besoin de poursuivre l'organisation de rencontres professionnelles, la mise en réseau entre les acteurs, de soutenir la logistique physique et numérique et de communiquer pour mettre en valeur les démarches vertueuses.

Une nouvelle enquête a été menée auprès de quarante restaurants choisis pour leurs cartes tournées vers les produits frais, brut et locaux. Sur les quarante enquêtes, 26 restaurants déclarent acheter autour de 10% de leurs approvisionnements en bio, 7 restaurants plus de 50 % de leurs achats en bio, 4 restaurants pour plus de 70 %, 3 restaurants déclarent acheter plus de 90 % de leurs produits en bio (dont un, 100 % bio). Quant à la part des achats locaux, 10 déclarent

que cela concerne la majorité de leurs achats, 23 une partie, et 7 peu ou très peu. Une restitution de cette enquête a été proposée aux têtes de réseaux de la profession, chambre des métiers de la Haute-Garonne et syndicats de restaurateurs (GNI et UMIH). Ensemble, nous avons envisagé les actions suivantes :

- L'organisation d'un à trois webinaires (45 min), ouverts à tous les restaurateurs pour informer et partager des expériences qui pourraient faciliter et mettre en valeur les démarches vertueuses des restaurants de la métropole toulousaine => la première a eu lieu le 4 juillet 2022 pour présenter les démarches d'éco labellisation ;
- L'organisation d'une visite de ferme pour faciliter les échanges entre restaurateurs et producteurs ;
- La réflexion autour de l'animation d'un club de restaurateurs, ambassadeurs des produits locaux de qualité.

Marie Sibertin-Blanc

Du nouveau du côté des « défis cuisines » d'Ariège

Dans la Feuille Bio de décembre dernier, nous vous présentions le dispositif des « Défis Cuisines à Alimentation Positive ». Le premier défi sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises s'est achevé le 20 juin 2022. L'un de ses objectifs était de développer les approvisionnements en produits bio, locaux dans le cadre de la loi EGalim. Pari réussi ! Un dia-

gnostic bilan a été effectué en fin d'accompagnement et de belles progressions ont été constatées pour chacun des deux sites accompagnés, l'APAJH 09 - SIVOM du Plantaurel et la cuisine municipale de Saint-Girons. Les produits bio locaux ont doublé en valeur d'achats, voire au-delà, tout comme les produits comptabilisés dans la loi EGalim. Des partenariats avec des producteurs et outils collectifs locaux ont pu être mis en place.

En parallèle, un travail de lutte contre le gaspillage alimentaire a également été initié grâce à des pesées avec le SPECTOM et le SICTOM du Couserans, une étape importante pour la maîtrise des budgets dans le cadre de ces démarches alimentaires durables.

Un temps collectif concernant la communication/sensibilisation sur la démarche a permis de déterminer un calendrier d'actions à proposer tout au long de l'année pour cibler à la fois les équipes d'animation, pédagogiques et de cuisine ainsi

que les enfants et leurs parents.

Chaque site repart avec son plan d'actions pour approfondir la démarche. Bilan donc très positif pour ce premier défi cuisine, financé par le PNR des Pyrénées Ariégeoises dans le cadre de son PAT.

C'est maintenant au tour du « défi cuisines » du PETR de l'Ariège ! Il vient d'être initié avec trois sites, l'EHPAD Sapin d'Or à Bélesta, Hérisson Bellor/cantine de Mazères et la cuisine centrale des écoles de Foix. La réunion de lancement qui a eu lieu le 23 juin 2022 a rassemblé les équipes projet de chaque site (élus, cuisiniers, gestionnaire, responsable service éducation, directeur d'établissement...). L'objectif de ce premier « temps fort » était de faire connaissance, de travailler sur les attentes/questions sur le dispositif et de définir ensemble le contenu précis des prochaines étapes de cet accompagnement qui va s'étaler sur un an.

*Magali Ruello
et Ludwine Laurette*



Faciliter l'accès de tous et toutes à une alimentation plus durable : les Defis Foyers à Alimentation Positive

La deuxième édition métropolitaine du Défi Foyers à Alimentation Positive s'est clôturée le 2 juillet 2022, après 6 mois d'accompagnement réalisé par Bio Ariège-Garonne auprès de 50 foyers, soit environ 150 personnes, dans les 4 équipes des communes de Colomiers, Tournefeuille, Toulouse et Saint-Orens-de-Gameville.



Cette action de sensibilisation a permis aux participants d'augmenter leur part d'achats en produits bio locaux en maîtrisant leur budget.

Chaque équipe s'est illustrée par ses efforts et ses résultats : Saint-Orens pour sa grande consommation de produits locaux, Tournefeuille pour sa progression globale à budget maîtrisé, Toulouse/ Quartier Cartoucherie pour sa grande évolution vers le bio et Colomiers pour sa grande part de produits bio et locaux consommés.

Lors de l'événement de clôture, les équipes ont fait part de leurs envies d'aller plus loin dans la démarche. Ils souhaitent continuer leurs efforts et apprentissages

sur une alimentation durable et de qualité au sein de leur équipe, mais également toucher plus de monde sur leur territoire. Des retours très encourageants donc !

En dehors du territoire métropolitain, d'autres défis animés par Bio Ariège-Garonne ont lieu, notamment sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises dont la 3^e édition s'est achevée en juin dernier. Un nouveau défi sur le PETR d'Ariège avec deux équipes, Pamiers/Saverdun et Mirepoix/Pamiers débutera en septembre prochain.

Constance Malard



Territoires à VivreS

Bio Ariège-Garonne est impliquée dans le projet Territoires à VivreS qui porte l'ambition d'un accès digne à une alimentation saine et durable pour tous, aux côtés de la Fédération des CIVAM d'Occitanie, de Cocagne Haute-Garonne, du Secours Catholique 09/31, de V.R.A.C. et du GESMIP.

Nous avons accompagné le collectif citoyen « Alimeco » du quartier Bagatelle à Toulouse qui souhaitait poursuivre, mais aussi réorienter vers plus de qualité, les approvisionnements de l'aide alimentaire avec laquelle ils sont venus en aide aux habitants précaires du quartier lors des confinements. Nous avons conçu et mis en œuvre des modules de co-

formations : « Construire ensemble la démocratie alimentaire à l'échelle d'un territoire » à destination d'élus, techniciens, bénévoles du monde agricole et du monde de l'action sociale. Le but est d'appréhender les réalités de l'aide alimentaire, d'en comprendre les implications sociales, économiques et écologiques et ainsi de saisir comment les enjeux d'accessibilité alimentaire impactent le modèle agricole. L'étape suivante étant bien sûr de tracer ensemble un chemin de réponse à l'échelle du territoire concerné ...

Nous avons organisé des rencontres entre les outils de distribution collectifs et citoyens du territoire (Produit Sur Son 31, le Relais

Cocagne du Volvestre, les groupements d'achats VRAC et le groupement des épiceries sociales et solidaires de Toulouse) pour trouver ensemble des pistes de coopération entre ces structures.

Une prochaine rencontre est prévue le 27 septembre 2022 avec le mouvement pour l'économie sociale et solidaire d'Occitanie : de 9h à 16h au tiers-lieu Soupetard, à Toulouse, avec des ateliers le matin et un temps de synthèse l'après-midi. La journée est destinée aux acteurs engagés sur les questions de démocratie alimentaire : collectifs associatifs & citoyens, élus, agents de collectivités et agriculteurs.

Marie Sibertin-Blanc

Projet de « paniers suspendus » avec la Biocoop de Saint-Girons

Depuis décembre dernier, un groupe réunissant le centre social de la CAF, la MSA Midi Pyrénées Sud, la Croix Rouge, la Biocoop de Saint-Girons et Bio Ariège-Garonne travaille pour la mise en place de « paniers suspendus » sur Saint Girons. Ce dispositif est soutenu dans le cadre des financements citoyens de la Région Occitanie.

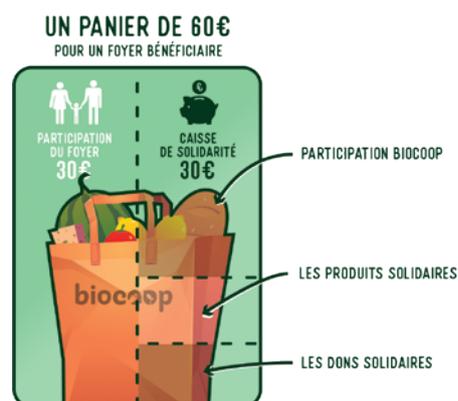
Ce projet a pour objectif final de travailler sur les questions de justice et démocratie alimentaire. L'idée serait de tendre vers un droit à une alimentation digne et de qualité pour tous, qui pourrait s'incarner avec une caisse alimentaire - initiative locale de Sécurité Sociale Alimentaire à terme (cf article ci-après). Mais nous n'en sommes pas là !

Pour le moment, nous avons lancé mi-juillet notre caisse à petite échelle sur la Biocoop de Saint-Girons, en vue de mettre à disposition une dizaine de paniers suspendus à la rentrée... Pour accompagner l'information sur le dispositif, des temps d'animation ont été proposés dans le magasin auprès des consommateurs. La participation à la caisse se fera via des dons spontanés en caisse (ou don de la « remise d'achat » client) ou via l'achat de « produits solidaires » dont le prix de vente est légèrement majoré afin d'alimenter la caisse. La Biocoop effectuera de manière anonyme, les « remises - paniers suspendus » en caisse comprenant ces dons complétés par un don du magasin.



Plus de détail sur le projet sur : <https://www.bio-ariège-garonne.fr/article/accessibilite-alimentaire>

Magali Ruello



Transition agri-alimentaire dans les Pyrénées ariégeoises : Le projet Hmm Lab

Le HmmLab est un collectif de recherche participative multipartenaires qui vise à dynamiser la transition agri-alimentaire sur le territoire ariégeois à travers l'accompagnement de 3 types d'acteurs : les foyers (Défi Foyers à Alimentation Positive), les cuisines (Défi Cuisines à Alimentation Positive) et des producteurs (Défi Producteurs).

Sara et Noé sont arrivés en mars dernier pour participer à la vie du HmmLab dans le cadre de leurs stages de fin d'études :

Accompagnement des cuisines (par Sara)

Issue du milieu de la restauration puis de la sociologie, le défi Cuisines est une chance pour moi de combiner mes compétences, envies et valeurs. Cet accompagnement concerne la commune de Saint-Girons et le SIVOM du Plantaurel servi par l'APAJH09. Il consiste à créer un outil méthodologique pour faciliter la transition agroécologique des restaurants collectifs. Constitué de temps collectifs entre les deux collectivités et de suivis individualisés (diagnostic, accompagnement à l'adaptation des menus), le défi CAAP est enrichi par mes observations, entretiens et journées d'immersion auprès des enfants.

Sara Bit-Monnot

Accompagnement des producteurs (par Noé)

En formation d'agronomie à Toulouse (ENSAT), je réalise actuellement mon stage de fin d'étude entre Bio-Ariège-Garonne et l'INRAE. Mon objectif pendant ces 6 mois est d'accompagner les producteurs ariégeois dans la transition de leurs pratiques, en particulier pour ce qui concerne l'aval de la production. Pour cela j'effectue un travail d'enquête auprès de producteurs, toutes filières confondues pour identifier des sujets agricoles et alimentaires prioritaires rencontrés à l'échelle de leur ferme et du territoire.

Un certain nombre de problématiques a déjà été mis en évidence, notamment les débouchés locaux en maraîchage, l'accessibilité des produits bio pour les publics précaires... Un sujet, déjà abordé lors de la dernière Assemblée Générale de Bio Ariège-Garonne suscite également beaucoup d'intérêt chez les producteurs : la Sécurité sociale de l'alimentation. *Noé Coatmeur*

La Sécurité sociale de l'alimentation

Lundi 18/07/22 s'est tenue aux ateliers de la liberté (Saint-Girons) une discussion portant sur les enjeux de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Organisée par Bio Ariège-Garonne, elle réunissait producteurs, habitants, militants, chercheurs et travailleurs sociaux. Cette discussion faisait suite aux travaux de stage de Noé Coatmeur, qui a eu l'occasion de présenter les premiers résultats de son étude portant sur les préoccupations et besoins des producteurs bio d'Ariège. Les échanges ont pu se poursuivre par la présentation du fonctionnement et des enjeux de la SSA par Sarah Cohen, initiatrice d'un projet de caisses d'alimentation prévu pour être lancé à Toulouse en 2023. Le sujet a particulièrement intéressé les participants, qui ont exprimé leur souhait de poursuivre la réflexion et de voir émerger une initiative ariégeoise s'inspirant de la SSA. Une prochaine rencontre est donc envisagée pour le début d'automne 2022.



La SSA est un dispositif politique qui a émergé en 2018 à la suite de travaux de recherche portant sur la précarité alimentaire. Il s'inspire du principe du régime général de la sécurité sociale en posant l'accès à une alimentation de qualité comme un droit fondamental. Concrètement, cela revient à fournir 150 €/mois/personne, sans conditions de revenu, destinés à l'achat d'aliments auprès de producteurs et commerçants conventionnés. Les critères de conventionnement sont définis au sein d'instances démocratiques locales aboutissant au conventionnement de producteurs et de commerçants chez qui ces 150 € peuvent être utilisés. Ce montant est financé par des cotisations basées sur des critères de revenu et gérées au sein de caisses locales. Une autre partie du montant collecté par les caisses est destiné au financement de projets collectifs locaux (magasins de producteurs, ateliers de transformation...).

Pour plus d'information sur le principe, le collectif qui porte le projet et les initiatives qui émergent en France : securite-sociale-alimentation.org

PPAM (PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES)

Des rencontres en perspective pour les producteurs de PPAM



Lors de l'enquête réalisée l'été dernier auprès des producteurs de PPAM et de ses nombreux aspirants, vous avez exprimé plusieurs besoins sur le développement de cette filière en pleine expansion dans notre région. Parmi lesquels avant tout la nécessité de se mieux connaître avant de pouvoir identifier des affinités, des complémentarités et pourquoi pas des projets communs structurants pour les acteurs de ce petit monde très diversifié. Pour cela, nous avons préparé un programme de rencontres pour l'automne-hiver 2022-2023 (voir tableau).

Le programme de rencontres et formations en PPAM :

Des rencontres techniques sur les fermes				
Produire, sécher, distiller des PPAM diversifiées (En partenariat avec SIMPLES)	Visite d'une ferme diversifiée en PPAM chez Mike NICODEMO et Michel THOUZERY. Thèmes : la culture de PPAM sans mécanisation, la cueillette sauvage, la distillation pour les huiles essentielles...	15 septembre 2022	10h-16h	Montferrier (09300)
Produire, sécher, transformer des PPAM diversifiées (En partenariat avec SIMPLES)	Visite d'une ferme diversifiée en PPAM chez Béatrice CHATEL. Thèmes : le travail du sol en conditions argileuses, la conception de l'atelier de séchage...	25 octobre 2022	14h-17h30	Cahuzac (11420) (proche Mirepoix)
Partage sur la cueillette sauvage et la domestication d'espèces locales	Partager sur la cueillette sauvage : ressources, coopération entre producteurs, enjeux liés aux milieux... Visite de la pépinière d'espèces sauvages autochtones LES SAUVAGES et du jardin de Carine ANDRES.	février 2022	10h-16h	Rimont (09420) et St-Lizier (09190)
Une rencontre sur la commercialisation				
S'organiser pour vendre des PPAM en commun, quelles perspectives ? (En partenariat avec l'ADEAR 31)	Réunion sur la commercialisation des PPAM en Haute-Garonne : souhaits et perspectives de mutualisation sur la transformation et/ou la vente, pour atteindre de nouveaux marchés et/ou être plus efficace en collaborant avec d'autres fermes	1er décembre 2022	14h-17h	Volvestre
Une formation éclairante				
Vendre ses produits au juste prix ... Ou bien vivre de son métier de paysan	Comprendre les mécanismes de fixation d'un prix de vente - Retrouver des marges de manœuvre et de l'autonomie dans votre ferme Intervention de Richard LAIZEAU, arboriculteur bio et conseiller en gestion : - Savoir établir des prix qui permettent de couvrir les impératifs (charges, fonds de roulement, investissements... et rémunération du travail) et en fonction de ses objectifs - Intégrer le risque climatique - Passer du coût de revient au prix de vente – (Priorité PPAM et ouverte aux autres producteurs)	30 et 31 janvier 2023	9h30-17h30	La Bastide de Sérou (09240)

Deuxième illustration de ce travail, un groupe de producteurs ariégeois et commingeois expérimente en ce moment la mise en production de compléments alimentaires à destination des éleveurs locaux. Le groupe s'est entouré d'un comité de pilotage, accompagné par Bio Ariège-Garonne. A l'issue de ce galop d'essai, au cours de l'hiver, les premiers constats opérationnels seront partagés avec un cercle plus large en vue de développer le projet.



A savoir :

D'autres rendez-vous organisés par le Syndicat des SIMPLES vont également vous intéresser :

- Pour le grand public et les inconditionnels de la plante, une Fête des Simples aura lieu le **samedi 24 septembre 2022** à Pailhès. Elle célébrera les 40 ans du syndicat autour du thème « Préserver, résister, transmettre ».
- Des formations sur la fabrication de savons, le diagnostic écologique, les modes d'extraction des principes actifs des plantes, la gemmothérapie, la botanique... sont également en préparation (Plus d'info sur www.syndicat-simples.org).

A l'échelle régionale, Interbio Occitanie et les acteurs de la filière PPAM bio préparent la constitution d'une Association Régionale afin de mieux faire reconnaître cette filière. Les entreprises et groupements de producteurs de toute taille sont invités à participer à sa création.

Nous espérons que ces propositions correspondront à vos attentes et que vous répondrez nombreux.ses ! A l'échelle de Bio Ariège-Garonne, vous pouvez également rejoindre le petit groupe thématique de personnes qui élabore le programme de travail en PPAM.

Cécile Cluzet



ARBORICULTURE ET VITICULTURE

Agenda

Retrouver l'intégralité de notre programmation de formations et rencontres techniques dans notre catalogue 2022-2023 en format papier ou sur bio-ariege-garonne.fr/article/nos-formations

A venir cet automne :

GERER L'ENHERBEMENT D'UN VERGER BIO

Jeudi 27 octobre 2022, à Martres Tolosane (31220)

Intervention : Juliette DEMARET

PEPINIÈRE FRUITIÈRE BIOLOGIQUE : LE DÉTERRAGE DES SCIONS D'UN AN EN PLEIN CHAMP

Mercredi 9 novembre 2022, au Mas d'Azil (09290)

Intervention : Auguste SCHÖNENBERGER

CONCEPTION DE VERGERS ADAPTÉS AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

Vendredi 18 novembre 2022, à Terrebasse (31420)

Intervention : Jérémy BARRAULT

LA TAILLE DOUCE DE LA VIGNE

Mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022, à Beaumont-sur-Lèze (31870) et Lavernose Lacasse (31410)

Intervention : Marceau BOURDARIAS



GRANDES CULTURES ET FOURRAGES

DOSSIER SPECIAL « DIVERSIFICATION »

Diversifier sa ferme céréalière : un levier pour une agriculture durable

Après l'essor d'un modèle productiviste à partir des années 60', orienté vers la spécialisation et l'intensification des productions, de plus en plus de fermes reviennent à des formes diversifiées de production. Il s'agit là de l'un des 3 phénomènes les plus importants recensés dans le milieu agricole, après la concentration de la main d'œuvre et la sous-traitance des travaux agricoles. En 2016, cela concernait 60 802 fermes soit près de 14 % des sites agricoles.

Qu'est-ce que la diversification ?

La diversification des fermes céréalières peut recouvrir de nombreux domaines : allongement et diversification de la rotation, association de cultures, réintroduction de l'élevage, intégration de cultures à haute valeur ajoutée, transformation à la ferme... Le principe est de renforcer les mécanismes biologiques et économiques de la ferme sur le long terme. Cela peut également permettre de s'inscrire dans le développement de dynamiques locales.

« Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier »

La diversification apporte une plus grande stabilité à la ferme. Sur le volet biologique, elle augmente les différents services rendus par les plantes et les animaux, et favorise une meilleure résilience des cultures face aux aléas techniques et climatiques, qui seront de plus en plus nombreux et fréquents dans les prochaines années.

Diversifier la nature des productions permet aussi de limiter les pertes financières en cas d'accident de culture et de sécuriser les débouchés en empruntant des canaux de commercialisation plus variés.

Des atouts parfois sous-estimés

Pour certains agriculteurs, c'est aussi un moyen de développer de nouvelles compétences, de commercialiser un produit fini et de retisser des liens avec le consommateur.

Par ailleurs, la diversification des fermes, au même titre que le mode de production en agriculture biologique, est l'un des facteurs majeurs de création d'emploi dans le milieu agricole.

Encore quelques freins à lever

Malgré l'intérêt croissant pour la diversification des fermes, des freins à leur mise en œuvre persistent. Dans le cas des nouvelles productions, deux principaux ont été mis en évidence. Le premier est la difficulté à **apprendre à cultiver ces nouvelles productions**. La maîtrise de ces nouvelles cultures peut prendre plusieurs campagnes pendant lesquelles le risque de remise en question de la culture par l'agriculteur sont élevés (Meynard, 2010). Le second est le manque de références technico-économiques et le manque de recherche génétique. Sur ce dernier point, les cultures de diversification, couvrant moins de surface, constituent de petits marchés. L'intérêt des sélectionneurs étant plus limité, le progrès génétique est ralenti. On a ainsi pu observer un décrochage des rendements du pois par rapport au blé (Voisin et al., 2014).

Un intérêt croissant

Cette année, les adhérents de Bio Ariège-Garonne ont manifesté un grand intérêt pour la thématique et ont largement souhaité orienter les actions du poste Grandes Cultures autour de cette thématique.

Nombreux sont ceux qui parmi vous ont déjà sauté le pas de la diversification et beaucoup d'autres sont en phase de réflexion.

Depuis le début de l'année 2022, nous organisons des rencontres sur ferme pour vous permettre d'échanger et d'affiner votre projet. Et ce n'est que le début...

Rencontres à venir

Le prochain Terr'eau Bio traitera de la diversification des fermes céréalières. **Réservez dès maintenant le 8 décembre 2022 dans votre agenda !**

Au cours de l'hiver, plusieurs autres rencontres auront lieu autour de cultures à haute valeur ajoutée, de la réintroduction de l'élevage dans les fermes...

Afin de proposer des rencontres qui vous intéressent, n'hésitez pas à nous faire connaître vos envies et besoins.

Retour sur la rencontre « Produire des légumes de plein champ sur une ferme céréalière »

La métropole toulousaine souhaite développer son approvisionnement en légumes bio et locaux. Sa recherche porte essentiellement sur les légumes de base tels que les poireaux, les carottes, les pommes de terre, etc. Côté producteur, les légumes de plein champ permettent de fortement valoriser une petite surface. Pour comprendre cette production et cette filière, une rencontre sur ferme a été organisée le 2 juin dernier.

Visite de ferme chez Gaëtan Gimenez

Nous avons été reçu chez Gaëtan Gimenez sur le secteur de Bérat. Installé en 2014 sur petite surface (10 ha), il a de suite fait le choix d'intégrer la production de légumes de plein champ : carottes et pomme de terre. La production de légumes de plein champ sur 0,5ha constituait 50% de son chiffre d'affaires.

Même si aujourd'hui il cultive 34 ha et qu'il a le projet d'augmenter la surface cultivable en céréales, **la production de légumes de plein champ permet de diversifier ses débouchés et de fortement valoriser une petite surface** (aujourd'hui réduite à 0,25 ha).

La carotte : une conduite simple mais dont les temps forts peuvent interférer avec les autres travaux agricoles

Production pour laquelle les points de vigilance portent sur l'arrosage (indispensable pour la levée) et le désherbage. Pas de fertilisation requise. Sans arracheuse, la récolte (manuelle) est chronophage à l'automne. Or c'est difficilement compatible avec les travaux en grandes cultures. Gaëtan a fait le choix d'arrêter cette production pour le moment. Il envisage de travailler en semis direct et de décaler ses dates de semis, ce qui lui libèrerait du temps au moment de la récolte des carottes. Autre option : investir dans une récolteuse et une chambre froide. Cela permettrait de



mécaniser la récolte et condenser cette étape sur une période très restreinte.

La pomme de terre : production qui nécessite peu d'investissement matériel

Gaëtan produit des variétés à chair tendre et ferme pour de la commercialisation en circuit court. Les points d'attention de cette culture portent sur la technique de plantation, le désherbage/buttage et la présence de taupin sur la parcelle. Avec l'expérience, Gaëtan a réussi à maintenir son niveau de production en réduisant de moitié la surface cultivée. Pour cette production, il a investi dans une planteuse, une butteuse et une arracheuse-aligieuse.

Infos et recommandations

Le marché est très ouvert à la production de légumes de plein champ. Pour limiter l'achat de matériel et la charge de travail, Gaëtan recommande de **se spécialiser dans la production d'un seul légume** de plein champ en complément des céréales.

Retrouvez les itinéraires techniques en détail, le coût du matériel et autres infos suite à cette rencontre sur www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio \ Documentation \ Grandes Cultures

Transformation à la ferme : un autre moyen de se diversifier

Rencontre autour de la « Fabrication d'huile à la ferme »

Cette rencontre a eu lieu le 22 mars 2022 chez Jacques ROCA, producteur historique d'huile sur le muretain. Il nous a présenté son parcours, l'évolution de son projet de transformation, son atelier et ses astuces autour de la production. Il nous a aussi détaillé le process de fabrication, l'organisation sur l'année, le matériel, le triage et le stockage, la valorisation des tourteaux, les débouchés...

Pour creuser la question du matériel et de l'organisation d'un atelier de fabrication d'huile, le compte-rendu a été abondé avec la présentation de l'atelier de Victor GOMES (Compte-Rendu détaillé disponible sur www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio \ Documentation \ Grandes Cultures).

Rencontre autour de la « Fabrication de pâtes à la ferme »

En mars, nous sommes aussi allés chez Aurélie DEJEAN sur la Ferme de la Margue. Installée proche de Pamiers sur 20 ha, elle a débuté par la production



de cosmétique à base de lait de jument. Pour compléter sa gamme de produits, qu'elle vend en direct, elle s'est lancée dans la production d'huile, de farine mais aussi de pâtes. Elle commercialise la totalité de sa production autour de sa ferme. Pour compléter son discours, Jean-Jacques MATHIEU, ancien paysan-pâtier dans l'Aude, a fait spécialement le déplacement. On a ainsi pu balayer l'ensemble du process de la récolte à l'ensachage des pâtes, le choix et le coût du matériel, la commercialisation et tous les conseils liés à la réussite du produit fini (Compte-Rendu détaillé disponible sur www.bio-ariege-garonne.fr > Produire Bio \ Documentation \ Grandes Cultures).

Rencontres à venir

De nouvelles rencontres autour de la diversification sur les fermes céréalières sont prévues. Au-delà de la transformation à la ferme, vous avez été nombreux à demander des rencontres sur des cultures à valeur ajoutée, sur la réintroduction de l'élevage dans les fermes céréalières, sur les associations de cultures...

**Quelles thématiques de rencontre
souhaiteriez-vous pour l'hiver prochain ?**

Envoyez un message à :

alexia.garrido@bio-occitanie.org / 06.34.08.21.57

Alexia Garrido

AGENDA

Retrouver l'intégralité de notre programmation de formations et rencontres techniques dans notre catalogue 2022-2023 en format papier ou sur bio-ariege-garonne.fr/article/nos-formations

A venir cet automne :

PRODUIRE DU HOUBLON

Mi-novembre 2022 – Saint Marcet
(31) - 9h-17h

CAFE INSTALLATION-TRANSMISSION

Jeudi 1^{er} décembre 2022 – Carbonne
– 14h-18h

COLLOQUE TERR'EAU BIO

« DIVERSIFICATION À LA FERME »
(31)

Jeudi 8 décembre 2022 – 9h-17h

FABRICATION DE FARINE À LA FERME

Mardi 13 décembre 2022 – Frouzins
(31) – 9h-17h
& Mardi 10 janvier 2023 – Revel (31)
– 9h-17h

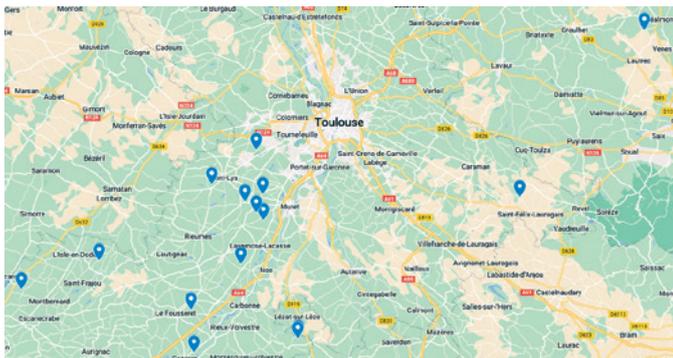
GIEE Couverts Végétaux : un projet qui continue. Et si vous embarquiez dans l'aventure en 2023 ?

Les travaux sur les couverts végétaux ont commencé en 2019 avec une première année d'émergence puis se sont poursuivis en 2020 par la création d'un GIEE pour 3 ans, composé de 15 céréaliers et polyculteurs-éleveurs. Quelles suites pour 2023 ?

Comment fonctionne le projet ?

Ce GIEE est un collectif d'agriculteurs qui cherchent à identifier quels couverts végétaux conviennent le mieux à leurs sols, leurs objectifs, leurs pratiques, leur matériel.

Contrairement à une plateforme expérimentale, nous ne réalisons pas les mêmes essais chez chacun. Chaque ferme détermine chaque année le ou les couverts à tester en fonction des paramètres cités plus haut et des résultats des années précédentes. Ce choix est réalisé en concertation avec les partenaires techniques du projet (INRAE, plateforme agroécologie d'Auzeville, CREABio, etc.).



Carte des fermes du GIEE 2020-2023

Les essais menés ont principalement porté sur les couverts hivernaux. Depuis peu, certaines fermes ont orienté leurs essais sur la recherche de mélanges sans féverole (problème de maladies et souhait de la conserver en association avec les céréales). D'autres membres font des essais en lien avec la réduction du travail du sol (ex : semis de soja dans le seigle). A l'avenir, plusieurs d'entre eux souhaitent développer le semis direct, avec ou sans couverture permanente du sol.

Les références sont peu nombreuses sur les couverts végétaux. Mener des essais, en particulier en collectif, permet d'acquérir des références techniques locales, d'échanger avec les autres membres et de monter plus vite en compétence.

Concrètement, quels sont les temps forts au cours d'une année ?

Début juin a lieu le comité de pilotage annuel en présence des partenaires techniques. C'est l'occasion de



faire le point sur les essais passés, prévoir les prochains et lancer la commande groupée de semences.

Au cours de l'hiver, 5 à 6 rencontres sont organisées : sur les fermes des membres, sur d'autres fermes innovantes et sur les plateformes d'essais des partenaires techniques.

Au besoin et selon les années, des formations sont proposées.

Pendant la saison, chacun est responsable du suivi de son couvert et note l'itinéraire technique, renseigne les indicateurs clés du couvert et de la culture suivante dans un document mis à disposition. Avant la destruction, un prélèvement de biomasse est réalisé. Selon les besoins, il peut être fait avec l'appui de l'animatrice ou d'un stagiaire.

Vous êtes tentés de rejoindre l'aventure ?

Le renouvellement du groupe aura lieu début 2023. Il sera possible d'intégrer le nouveau GIEE au cours de l'hiver. Pour cela, venez aux prochaines rencontres et voyez si ça correspond à vos attentes. Vous pouvez aussi directement contacter l'animatrice.

Alexia Garrido



MARAÎCHAGE

Résultats des couverts végétaux d'automne/hiver en maraîchage diversifié

Le groupe de maraîchers qui travaille sur les couverts végétaux souhaite élargir la gamme de choix des espèces à cultiver en automne/hiver. Dans cet objectif, neuf fermes et le CFPPA de Pamiers ont mis en place les mélanges phacélie/moutarde brune et phacélie/fèverole Scuro en comparaison au mélange déjà validé phacélie/radis asiatique Daïkon CS. Les difficultés liées à la réussite d'un couvert végétal ont fait que les résultats n'ont été exploitables que sur quatre sites. Les semenciers Antoine BEDEL de Lidea (fusion de Caussade Semences et d'Euralis Semences) et Amaury JACQUIER de Barenbrug ont accompagné ces essais. Les relevés au champ sont effectués grâce à l'application Amiculteurs.

Pour créer des références locales, les maraîchers s'entendent sur un protocole commun. Le but qui les unit est la recherche d'un couvert végétal qui protège le sol en hiver, libère les parcelles tôt au printemps pour implanter les légumes primeurs en plein champ et qui soit facile à détruire. La date de semis des couverts testés doit être comprise entre mi-août et mi-septembre. Les densités sont : phacélie Lilla 10 kg/ha, radis Daïkon CS 4 kg/ha, moutarde brune Etamine 8 kg/ha et fèverole Scuro 40 kg/ha.



8 novembre 2021 à Cazères : vue d'ensemble des 4 modalités, de gauche à droite : Phacélie/moutarde, phacélie/radis chinois Daïkon CS 4 kg/ha (la référence), phacélie/radis chinois Daïkon CS 8 kg/ha et phacélie/fèverole Scuro

A l'aide de la méthode MERCI (Méthode d'Estimation des Restitutions par les Cultures Intermédiaire), développée en 2010 par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, nous avons comparé les taux de matières sèches aérienne et racinaire et le rapport C/N des différents mélanges ainsi que la dynamique de restitution de l'azote sur 150 jours. En fonction de ses objectifs de production, des besoins des cultures suivantes et de ses autres questionnements, chaque maraîcher va regarder en détail les indicateurs qui y répondent.

En parallèle à ces essais communs, Alban REVEILLE a testé une modalité phacélie/radis asiatique en doublant la densité du radis. Il cherchait à diminuer le calibre des racines de radis afin d'accélérer leur décomposition.

L'ensemble des détails est disponible sur notre site Internet

<https://www.bio-ariege-garonne.fr> > PRODUIRE BIO > DOCUMENTATION > Maraichage > Lien forum ou directement

<https://www.bio-ariege-garonne.fr/forum/viewforum.php?f=115>

Ce qu'il faut retenir de ces essais

Nous notons que la forte production de biomasse et le côté plus couvrant et plus étouffant de la moutarde brune par rapport au radis asiatique Daïkon CS, en font un couvert végétal intéressant. Cependant, son rapport C/N plus élevé qui induit une décomposition plus longue fait que la moutarde brune n'est pas adaptée aux fermes peu mécanisées et sans travail du sol, comme culture précédent les primeurs. En revanche, dans le cadre de fermes mécanisées et avec un travail de sol important et soigné, la moutarde peut être intéressante avant primeur... à condition d'avoir le créneau météo pour la détruire tôt en sortie d'hiver.

Pour les fermes peu mécanisées sans travail du sol, la moutarde brune pourrait aussi être implantée sur

une parcelle disponible tôt à l'automne, en précédant de culture estivale.

Une autre possibilité intéressante derrière les cultures de pommes de terre, oignons et courges précoces, avec pour objectif de couvrir la parcelle et de produire de la matière organique sur le créneau de septembre à mai, pourrait être d'enchaîner de la moutarde brune semée au 15 août, puis détruite au rolofaca fin octobre pour ensuite semer un couvert végétal graminée/légumineuse, laissé en place jusqu'à mai. Pour faire avancer l'expérimentation paysanne, Alban REVEILLE tentera peut-être de valider cet itinéraire sur 100 m² cet l'automne.



22 novembre 2021 à Cazères : la moutarde a totalement étouffé la phacélie, elle mesure un mètre de haut et aucune adventice n'est présente

D'autre part, en semences pures, le radis asiatique Daikon pourrait être comparé, de manière plus poussée à la moutarde brune. En effet, la moutarde brune est plus couvrante, elle produit plus de biomasse globalement dont beaucoup de biomasse aérienne et elle monte plus rapidement à graine donc son semis pourrait être décalé de 15 jours, soit fin août. L'avantage est que la semence est plus facile à se procurer.



10 mars 2022 à Cazères : de gauche à droite : débroussaillée en trois fois la moutarde laisse de grosses tiges au sol, la référence phacélie/radis laisse des gros radis, la modalité doublée laisse un sol propre, à droite derrière la phacélie/fèverole des salades sont déjà plantées.

Le radis asiatique Daikon CS est plus bas, il produit plus de biomasse racinaire, cela est intéressant pour une gestion manuelle de cette biomasse et pour laisser le sol moins couvert donc moins isolé au printemps.

Concernant la comparaison des deux densités de radis Daikon CS, pour une production de biomasse équivalente et une meilleure facilité de destruction, Alban REVEILLE valide la densité doublée de radis Daikon CS.

A propos de l'essai avec la fèverole à petit PMG (Poids de Mille Grains), les Jardins du Buréou souhaitent augmenter la densité de la fèverole afin qu'elle soutienne mieux la phacélie.

Pour poursuivre et affiner ces recherches sur le terrain, une commande groupée des couverts d'automne est organisée. Pour aider à obtenir des références locales, ces essais seront accompagnés par une apprentie en licence professionnelle qui viendra renforcer l'équipe dès septembre.

*Delphine DA COSTA,
relecture Alban REVEILLE*

De l'aide pour le suivi des couverts végétaux d'été

Mon attrait pour les végétaux et le manque d'épanouissement dans mon métier (chimie), m'ont poussé à entreprendre une reconversion professionnelle en 2019. Après avoir passé un BPREA en maraichage biologique (2020), j'ai réalisé un stage de dix semaines à Bio Ariège-Garonne dans le cadre d'un BTS Agronomie production végétale, par correspondance à Agrosup Dijon.

J'ai pris la suite du travail sur les couverts végétaux. Ma mission a été d'accompagner les maraichers dans le suivi des couverts mis en place cet été (sorgho piper, sarrasin, millet, sorgho piper/moha), afin de les valider et d'en tirer le plus d'informations utiles pour ensuite les synthétiser et les diffuser au plus grand nombre. Orientant ainsi vers des pratiques moins impactantes environnementalement parlant. Mon intérêt se porte principalement sur la compréhension des mécanismes du sol et des relations qu'il a avec les végétaux, pour mettre au point des solutions durables dans la production d'aliments sains et de bonne qualité.

François Bernabé



Les actions du DEPHY FERME en maraîchage

La réunion de lancement du DEPHY FERME début mars 2022 a été l'occasion pour les maraîchers de prendre connaissance des attendus précis du travail au niveau national et de se concerter sur les actions de terrain à mener ensemble.

Un des axes de ce projet collectif qui va se dérouler pendant cinq ans, est **l'étude de la fertilité des sols** pour produire des légumes vigoureux, tolérants aux attaques de maladies et ravageurs et diminuer ainsi le recours aux produits phytosanitaires. Pour débiter ce travail, une commande groupée d'analyses de sols a été organisée pour obtenir un état des lieux initial complet sur la physico-chimie et la biologie des sols. Pour cet automne, deux formations sont organisées avec les interventions de Karim RIMAN, consultant en agriculture écologique (5 et 6 octobre 2022) et de Robin FISCHER, Ingénieur Agronome Conseil à Celesta-lab (digital + 15 novembre 2022). Avec des outils de terrain Karim RIMAN nous apprendra à réaliser un diagnostic de sol et Robin FISCHER nous accompagnera pour lire et interpréter les analyses de sols réalisées. Nous échangerons ensuite pour adapter les pratiques de chaque maraîcher à l'état de leur sol en vue d'en améliorer la fertilité.

Au terme des cinq années d'études, un bilan complet sera réalisé pour noter les résultats de chaque ferme. L'objectif est d'obtenir un panel de situations, avec la dizaine de fermes participantes afin que chaque maraîcher du territoire puisse s'identifier à une ou deux fermes et puisse ainsi orienter ses pratiques.



Diagnostic de sol avec Karim RIMAN

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Carottes au GAEC du Champ Boule à Barjac (09)

Un autre axe de travail choisi par certains maraîchers du groupe est la **gestion de l'enherbement** de manière mécanique et physique pour augmenter les rendements produits et diminuer le temps de travail. Cette année, ce sont les carottes de conservation qui sont suivies de manière précise afin de calculer la marge brute/heure de travail et de l'améliorer par l'échange de techniques.

Le troisième axe de travail est la mise en place et le maintien de la **biodiversité sur les fermes** à l'aide de bandes fleuries et de plantes banques. Pour commencer l'étude, Alban REVEILLE a semé puis repiqué du calendula, de l'alyse maritime et de l'achillée mille feuilles sur trois bandes distinctes dans son bi-tunnel. L'objectif est d'héberger puis de maintenir des prédateurs et parasitoïdes de pucerons afin qu'ils réagissent dès les premières attaques au printemps. Ce projet est mené dans trois autres départements voisins et accompagné par le GAB 65, l'APABA (12) et Bio 46.



Bandes fleuries sur la ferme d'Alban Reveille à Cazères (31) pour gérer les premiers pucerons sur courgettes

Une rencontre a également été organisée, au cours de laquelle des maraîchers ont auto-construit des nichoirs et gîtes pour huppe fasciée (dont le régime alimentaire est composé à 80 % de courtilières), pour chrysope et pour chauves-souris.

Le 19 décembre prochain se tiendra la première réunion annuelle de travail, les maraîchers impliqués dans le DEPHY FERME présenteront les travaux menés tout au long de l'année à l'ensemble des maraîchers du territoire. Ensuite, les partenaires les accompagneront afin d'affiner les lignes de travail directrices pour l'année à venir. L'intérêt de ce projet qui s'étend sur cinq ans est de mener un travail précis et continu.

Delphine DA COSTA



Atelier d'auto-construction de nichoirs et gîtes



Abri pour chrysope

Suivi irrigation-fertilisation azotée 2022 en cultures sous abris

Depuis le printemps 2020, Bio Ariège-Garonne réalise un suivi de l'irrigation sur plusieurs fermes en maraîchage diversifié, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 09 et la société Arc-en-Ciel. Ce suivi se fait grâce à des sondes tensiométriques, installées sur des planches de tomates et d'aubergines, qui mesurent quotidiennement la disponibilité de l'eau du sol et permet l'observation du comportement hydrique du profil. Cela permet d'avoir une vision continue et précise de l'eau présente dans le sol, afin d'ajuster au mieux les apports en fonction des besoins en eau des cultures. Cette démarche s'inscrit dans un objectif global de raisonner l'irrigation des cultures afin d'économiser l'eau. Le suivi de l'irrigation est lié à celui de la fertilisation azotée, toujours dans un objectif d'optimiser les apports et d'éviter les excès et les manques.

Cette année, nous avons mis en place le suivi de huit fermes.



L'objectif est de réussir à établir des références utilisables par les autres maraîchers qui n'ont pas les sondes tensiométriques pour les guider. L'enjeu est complexe, car de nombreux paramètres entrent en compte dans la gestion de l'irrigation : le type de sol, la température de l'air, le stade de la culture, les variétés cultivées... Chaque cas est différent et produit des résultats différents. Nous regardons ce qui semble produire de bons résultats

et nous essayons de comprendre pourquoi. L'objectif est de faire des recommandations locales d'irrigation en L/plant ou en m³/ha, suivant le stade de développement des plantes et le type de sol.

Mon travail consiste à réaliser l'analyse des teneurs en azote dans les pétioles et le sol des planches et des allées de tomates et d'aubergines. A l'aide des grilles de références Sérail (pour le sol) et Pilazo (pour les pétioles), nous pouvons établir un diagnostic de la fertilisation azotée. Ces analyses sont réalisées toutes les deux semaines durant l'été. Comme la minéralisation de l'azote est liée à la présence d'eau, ce diagnostic est croisé avec celui de l'irrigation, pour essayer d'ajuster les installations en fonction des besoins (ajout d'une gaine de goutte à goutte, diminution des durées d'irrigation, ...).

Johannes Le Borgne, stagiaire ENSAT chez Bio Ariège-Garonne

AGENDA

Retrouver l'intégralité de notre programmation de formations et rencontres techniques dans notre catalogue 2022-2023 en format papier ou sur bio-ariège-garonne.fr/article/nos-formations

ÉLEVAGE

Élevage bio des Pyrénées : maximiser l'utilisation des fourrages pour produire de la viande !

Un enjeu pour adapter sa ferme aux changements à venir

Que ce soit pour répondre aux changements climatiques, réglementaires, au système d'aides PAC, à un gain sur les marges... le contexte appelle à maximiser l'autonomie de sa ferme. Et les adaptations sont possibles et sont nombreuses !

En effet les manifestations liées aux changements climatiques s'observent un peu partout ; la réglementation bio demande depuis début 2022 d'engraisser avec un accès systématique au pâturage et l'arrêt de la finition en intérieur ; enfin l'aide couplée bovine de la PAC 2023-2027 sera transformée en une aide à l'UGB et non plus à la « mère », ce qui devrait inciter à jouer sur la qualité des bêtes plus que sur le nombre de naissances.

Tout cela motive le réseau Elevage Bio du Massif Pyrénéen et Bio Ariège-Garonne à vous proposer une série de rencontres dans lesquelles nous avons invité des spécialistes (Denis Alamome, Jean-Luc Brunet de l'IDELE, ...) :

Comment réduire l'utilisation des céréales en élevage bio

30 septembre 2022
à Espéchede (64160)

Itinéraire technique de la production de bœuf Bio

27 septembre 2022
à Aurignac (31420)
en partenariat avec UNEBIO

Engraisser des bovins au pâturage

28 septembre 2022
au Carla Bayle (09130)



Itinéraire technique d'engraissement des ruminants

4 octobre 2022
dans le Pays basque

Sélectionner ses bovins adaptés aux pratiques herbagères

24 janvier 2023
à Cazères (31220)

Engraisser des bovins au pâturage

29 septembre 2022
dans l'Aude

Vous trouverez le programme complet de la saison en Elevage Bio, dans notre catalogue de rencontres et formations arrivé dans vos boîtes aux lettres.

Venez nombreux partager vos expériences d'éleveurs !

Corinne AMBLARD et Cécile CLUZET

Rencontre régionale sur l'abattage mobile

Le mardi 8 mars 2022 à PRAT-BONREPAUX (Ariège), une rencontre Bio Occitanie a été co-organisée par Bio Ariège-Garonne, le Gab65 et les Bios du Gers.



La rencontre avait pour objectif de faire se rencontrer les acteurs sur des thématiques d'abattage et d'actualités sur les outils mobiles en Occitanie et en France.

La journée a tenu ses promesses grâce aux nombreux partenaires et intervenants et à la soixantaine de participants.

Introduction de Frédéric Cluzon, éleveur bovin allaitant AB et élu Bio Occitanie

Le sujet de l'abattage mobile et de l'abattage à la ferme est important pour notre réseau et pour les éleveurs en général car nous trouvons essentiel de réintégrer le processus de mise à mort dans animaux dans le processus d'élevage et de métier d'éleveur. Le cahier des charges Bio prend en compte tout un panel de mesures en faveur du bien-être animal et encourage les aménités socio-environnementales. L'amélioration des conditions d'abattage ne peut être dissociée de ces objectifs, surtout quand il s'inscrit dans une relocalisation des filières et dans une sécurisation des outils de proximité.

Etude sur les abattoirs d'Occitanie par INTERBEV

Parler d'abattoirs quand on parle d'abattage... Quoi de plus normal ? D'autant plus que l'abattage mobile ne pourra se développer sans ces structures, au contraire ! Il reste 29 abattoirs sur la Région Occitanie avec des répartitions assez intéressantes (sauf sur quelques départements) mais beaucoup des structures sont vieillissantes et ont du mal à se maintenir. Or c'est là le combat du maintien de l'élevage sur le territoire et des filières locales... Dans le cadre du plan de relance, deux tiers des structures ont engagé de nouveaux investissements mais il reste des carences

et beaucoup de craintes : la baisse du nombre d'éleveurs, les menaces du réchauffement climatique, le manque d'attrait pour la profession et le manque de formation... Le bien-être animal est important mais le bien-être humain l'est tout autant si ce n'est plus. Les craintes de non-rentabilité et de course au rendement pèsent sur les esprits. Les normes sanitaires sont également très exigeantes. La crainte vis-à-vis de la pratique est donc surtout dans la capacité de mise en œuvre sanitaire et technique. A noter que la stratégie de développement territorial est en train d'évoluer avec un retour d'intérêt pour des structures de proximité : un petit abattoir peut être rentable s'il est bien dimensionné !



Les travaux de tout un réseau : La Confédération Paysanne !

Des éleveurs et collectifs de la Confédération Paysanne travaillent depuis plusieurs années sur la question et essayent de mettre en place avec leurs partenaires et l'Etat des expérimentations. Un Vade-mecum technique des conditions de mise en place d'une activité complémentaire de caisson mobile d'abattage vient d'être rendu public (disponible sur demande). Pas directement validé par les services de l'Etat mais travaillé avec leur collaboration, il permet de résumer les conditions de mise en place de ce type d'outil ce qui est une réelle avancée depuis la parution d'une autorisation d'expérimentation en 2018. Nous sommes passés aujourd'hui d'une obligation de moyen à une obligation de résultat. Le fait d'être dans une obligation de résultat permet d'imaginer différents modèles tant qu'ils respectent les règles sanitaires et réglementaires. Ainsi pour l'instant, les expérimentations devraient



se faire dans le cadre d'outils avec maximum 100 Km de rayon de distance et 1h de route pour acheminer la carcasse vers la zone de découpe mais il n'y a pas de limite fixée aujourd'hui si ce n'est l'obligation de normes qualité.

Il sera possible de faire appel à un vétérinaire mandaté en amont de l'abattage mais qui n'aura pas forcément besoin d'être présent au moment de l'abattage. Le contrôle post mortem se fera de toute façon dans l'établissement agréé qui réceptionne la carcasse. Des aménagements sont à prévoir pour assurer les manœuvres d'étourdissement à la ferme (contention, sécurité...) et pour acheminer la carcasse du caisson vers le lieu de travail de la carcasse, d'où l'importance de travailler dans le dialogue entre collectifs et opérateurs.

Il est important de rappeler que l'abattage mobile ne vient pas en concurrence avec l'abattage traditionnel mais en complémentarité et que le cadre de mise à mort et de prise en charge de la carcasse reste dans le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de l'abattoir.

En réduisant le stress, on améliore la qualité de la viande...

L'enjeu pour beaucoup d'éleveurs réside également dans la qualité du produit fini. Thierry Astruc, du pôle qualité viande de Clermont Ferrand (INRAE) a notamment mis en avant des travaux de juin 2020 qui démontrent l'impact du stress sur la qualité de viande et avaient pour l'occasion expérimenté l'abattage sur site.

Il est surtout important de retenir deux points essentiels :

- Limiter le stress de l'animal avant abattage tant dans la contention que dans le choix des outils de mise à mort (Le pistolet est par exemple privilégié dans les projets d'expérimentations en cours car moins de risque de pétéchies qu'avec l'électroanesthésie) ;
- Dans tous les projets, la technologie de conservation et transformation de viande post abattage devra être mûrement réfléchi afin d'éviter toute dégradation de la qualité (saisie trop fort par le froid, matériel adapté, personnel qualifié...).

Témoignages sur des initiatives en cours

Stéphane Dinart, éleveur pionnier de l'abattage à la ferme :

Stéphane Dinart est éleveur en Dordogne. En 2008, il décide de ne plus envoyer ses animaux à l'abattoir malgré un département plutôt bien fourni en outils. Il décide alors de créer un laboratoire sur sa ferme et de s'entourer de professionnels pour effectuer la mise à

mort et la découpe, son objectif étant de remettre les conditions d'élevage et le bien-être animal au cœur de sa pratique. En 2013, il forme le collectif « Quand l'abattoir vient à la ferme » avec Jocelyne Porcher (INRAE de Montpellier) afin de militer pour autoriser le développement des abattoirs mobiles. D'autres pays à l'échelle européenne ont déjà autorisé l'abattage à la ferme ou l'abattoir mobile et de nombreux projets collectifs sont en cours d'émergence. C'est une réelle attente du consommateur dans une démarche de consommation de viande bio, locale et responsable.

David Grangé, éleveur bovin allaitant pour un caisson mobile en Ariège :

Depuis plus de 5 ans, une dizaine d'éleveurs ariégeois discutent avec l'abattoir de Saint-Girons, les élus, et les services vétérinaires ariégeois pour expérimenter l'utilisation d'un caisson d'abattage bovin T Trailer. Les feux sont plutôt au vert mais malgré un déploiement de moyens pour les modes d'emploi (l'intégration du caisson dans le plan de relance de l'abattoir de Saint-Girons en témoigne), les expérimentations tardent à s'effectuer.

Bien que la demande sociétale soit là et que l'Etat et les partenaires de l'Etat soient à l'écoute, la mise en œuvre est beaucoup plus difficile et cela pour de nombreuses raisons : Craintes sanitaires, difficultés à faire bouger les lignes, craintes techniques et économiques... Pourtant, les éleveurs sont prêts, ils attendent que la machine se mette en route. Pour débloquer la situation, il faudra enfin pouvoir mettre en œuvre la mise à mort mais David rappelle que cela ne se fera qu'avec des abattoirs et le suivi des services de l'Etat. Si finalement les possibilités ariégeoises ne se concrétisent pas, il sera peut-être envisagé des discussions avec la direction d'un abattoir voisin.

L'abat Mobile de l'Hérault, un projet politique porté par la Conf'34 et Emilie Dequiedt

LES OBJECTIFS

- Le Bien-être animal** : Les animaux d'élevage, quelle que soient leurs espèces, ne sont généralement pas habitués à être abattus en dehors de l'exploitation où ils sont élevés. Avec l'abattage à la ferme les animaux ne seront plus transportés vers les abattoirs mais abattus sur leur lieu d'élevage entourés de leurs congénères et des humains qu'ils connaissent.
- Le consommateur** : Notre projet répond aux attentes des consommateurs français. Les paysans engagés dans les projets d'abattage ont souvent choisi la vente directe pour être au plus près des habitants de leur territoire. Ils veulent être en mesure d'apporter toutes les garanties à leurs clients, en termes de bien-être animal, de traçabilité et de qualité des produits. Il s'agit aussi de ne plus solliciter la mort des animaux d'élevage.
- La proximité** : Le développement d'abattoirs de proximité de qualité, contrôlés et soutenus par les pouvoirs publics à l'échelle de nos territoires est indispensable car l'industrialisation de l'abattage a des conséquences environnementales et sociales importantes.

La confiance : L'abat mobile permettra aux éleveurs et éleveuses d'assurer la continuité de leurs pratiques d'élevage. La mise à mort de l'animal pourra se dérouler après de son éleveur qui pourra le manipuler sereinement et l'accompagner en confiance jusqu'à cette dernière étape.

L'ABAT MOBILE de l'Hérault
 Émilie Dequiedt : 06 72 80 16 96
 Manuel Rousseau : 05 31 71 29 64
 abattage@ferme34@gmail.com
 Suivez nos actualités sur : www.abatmobile34.fr

Ce projet est mené en partenariat avec l'INRAE-UMR Innovation et le Syndicat maïs Filière Grand Hérault. Il est soutenu par la Confédération paysanne, la FADAF, la Fondation de France et la région Occitanie.

« L'abattage mobile est un allié, pas un concurrent ! ». Le projet de l'Hérault est né autour d'échanges entre éleveurs dans un département où un seul abattoir est présent et a été épinglé par L214. Des mesures correctives doivent être apportées et les éleveurs ont besoin de cet outil. « La majorité des groupes cherche des solutions techniques. Nous, nous souhaitons mettre tout le monde autour de la table pour trouver des solutions ensemble. » C'est donc dans une ambiance plus sereine que le groupe a décidé de travailler avec l'abattoir municipal et les acteurs se sont entourés de partenaires politiques et scientifiques (INRA) pour redéfinir leurs besoins et voir comment faire en sorte que chacun puisse y trouver son compte. Cadences, métier de mise à mort, transports, bien-être... après une grosse phase de réflexion, c'est donc vers un caisson multi-espèces que se sont tournés les Héraultais. Le budget bien calibré et les partenaires bien définis, ils savent que la technique sera désormais à adapter pour répondre aux objectifs, et espèrent pouvoir expérimenter cette année.

Mais quand les outils d'abattage viennent également à manquer sur le territoire... ?

Olivier Lozat du groupe de l'Aude a soumis d'autres idées et initiatives. Parmi les solutions envisageables qui pourraient répondre à certaines problématiques, deux retiennent spécifiquement notre attention :

Repenser son métier, revoir les portages :

La mise en place de la pratique diminue les volumes travaillés quotidiennement ce qui augmente les coûts.

Dans l'Aude, ce sont les éleveurs qui se sont formés au métier de tâcheron en récupérant l'abattoir de Limoux. Des solutions existent, il faut trouver celle qui est adaptée au territoire.

Repenser la question de la durée/distance entre le lieu de mise à mort et le lieu de réception de la carcasse :

L'abattoir de Limoux reste éloigné de beaucoup de secteurs d'élevage. Il est donc nécessaire de réfléchir à des zones stratégiques pour remettre en place des placettes intermédiaires permettant de réceptionner les carcasses travaillées. Les déchets et effluents pourront quant à eux être acheminés par la suite au lieu prévu à cet effet. Pour cela, il faut chiffrer des outils de découpe, trouver les partenaires, budgétiser... comment redynamiser un élevage sur un territoire si l'on ne répartit pas plus de petits outils à la place d'investissements très importants sur un même secteur ?

Une rencontre riche en échange, en expérience et en émotion. De belles initiatives avancent. Il nous reste désormais à suivre les évolutions de ce travail. Vous pourrez retrouver le détail des présentations sur les sites des partenaires ressources et des collectifs.

Synthèse réalisée par Julien Cantegreil et Loïc Labidalle, avec l'appui des partenaires et financeurs :



Rencontre Marché bio, EGALIM 2 et Viande biologique : quels changements pour la filière bovine ?

Le 7 avril 2022 à Albi s'est tenue une rencontre régionale organisée en partenariat avec Bio Occitanie, l'APABA, la Coopération Agricole d'Occitanie, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.

Plusieurs intervenants se sont succédés pour aborder :

- La Loi EGALIM2 présentée par la DRAAF Occitanie
- La contractualisation bovine détaillée par Interbev Occitanie
- Comment optimiser les performances de l'atelier d'élevage ? présenté par l'IDELE

Ensuite, une table ronde a été organisée afin que les opérateurs de chaque maillon de la filière allaitante bio puissent échanger.

Cette journée a été l'occasion de constater que la loi EGALIM 2 donne un cadre en faveur des éleveurs mais la filière a besoin d'être accompagnée pour sa mise en œuvre en particulier sur :

- La réalisation de coûts de production,
- Le suivi des cotations,
- La rédaction de modèles de contrats,
- La planification des animaux.

Des difficultés à appliquer ce cadre à l'amont comme à l'aval ont été mises en avant. Par exemple, ce cadre n'est pas adapté à la commercialisation en restauration hors domicile, ni aux variations rapides de cours. Par ailleurs, le marché bio est à dynamiser pour permettre aux opérateurs de proposer des contrats reflétant réellement les coûts de production des éleveurs.

Pour aller plus loin, vous pourrez retrouver un article plus détaillé dans le prochain Mag'de la Bio. (Pour vous abonner, voir page 2)

Retrouver l'intégralité de notre programmation de formations et rencontres techniques dans notre catalogue 2022-2023 en format papier ou sur bio-ariege-garonne.fr/article/nos-formations

A venir cet automne :

RENCONTRE PATUR'AJUSTE (#7) - DES OVINS EN 100 % PLEIN AIR

Mardi 13 septembre 2022, chez M. EBERHARDT à Monesple (09130)
Intervention : Sarah MIHOUT (SCOPELA)

ITINÉRAIRE TECHNIQUE DE LA PRODUCTION DE BŒUF BIO

Mardi 27 septembre 2022 à Aurignac
Intervention : Rémi FENOUILLET (UNEBIO) et Denis ALAMOME (Formateur élevage herbager)

ENGRAISSER DES BOVINS AU PÂTURAGE

Mercredi 28 septembre 2022, chez L. Bournier au Carla-Bayle
Intervention : Denis ALAMOME (Formateur élevage herbager)

L'ÉQUILIBRE DE SANTÉ AVEC LA MÉTHODE « PANSE-BETES »

Mardi 11 octobre 2022 (Volvestre)
Intervention : Nathalie LAROCHE (GIE Zone Verte)

ADAPTER L'ALIMENTATION DES RUMINANTS AU COURS DE L'ANNÉE

Vendredi 25 novembre 2022
Intervention : Nathalie LAROCHE (GIE Zone Verte)

LA GESTION COLLECTIVE DU PARASITISME EN ESTIVE : QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES ? (partenariat PNR)

Mardi 29 novembre 2022
Table ronde : éleveurs, vétérinaires, gestionnaire estives...

PHYTOTHÉRAPIE EN ÉLEVAGE

Mardi 5 et jeudi 15 décembre 2022 (lieu à déterminer)
Intervention : Michel THOUZERY (GIE Zone Verte)



Bio Ariège-Garonne
Le groupement des agriculteurs BIO d'Ariège et de Haute-Garonne

Pensez à adhérer, bulletin ci-joint ou sur www.bio-ariege-garonne.fr

Antenne CIVAM Bio 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60

Antenne ERABLES 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04

bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org

Pour joindre l'équipe salariée :

à La Bastide de Sérou : 05 61 64 01 60 – à Frouzins : 05 34 47 13 04

Corinne AMBLARD, chargée de mission « Viandes et lait », corinne.amblard@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 33

Cécile CLUZET, chargée de mission « Conversion, santé animale, prairies et PPAM », cecile.cluzet@bio-occitanie.org, 06 11 81 64 95

Delphine DA COSTA, chargée de mission « Maraîchage et arboriculture », delphine.da-costa@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 44

Alexia GARRIDO, chargée de mission « Grandes cultures », alexia.garrido@bio-occitanie.org, 06 34 08 21 57

Magali RUELLO, chargée de mission « Projets alimentaires territoriaux », magali.ruello@bio-occitanie.org, 07 50 80 99 26

Marie SIBERTIN-BLANC, chargée de mission « Projets alimentaires territoriaux », marie.sibertin-blanc@bio-occitanie.org, 06 45 35 11 23

Ludwine LAURETTE, chargée de mission « Projets Restauration Collective », ludwine.laurette@bio-occitanie.org, 05 34 47 13 04

Constance MALARD, animatrice « Alimentation et territoires/Communication », constance.malard@bio-occitanie.org, 06 27 51 43 72

Foire Garo'bio, garobio@bio-occitanie.org, Foire Ariège en Bio, foirebio09@bio-occitanie.org

Anne-Laure ANDREU, coordinatrice, anne-laure.andreu@bio-occitanie.org, 06 25 81 78 21

Estelle GEORGE, coordinatrice, estelle.george@bio-occitanie.org, 06 49 20 47 70

Priscilla VICTOR, comptabilité et administratif, priscilla.victor@bio-occitanie.org

La Feuille Bio Ariège-Garonne, lettre d'information diffusée et éditée par Bio Ariège-Garonne (CIVAM Bio 09 / ERABLES 31)

Contact : bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org

Directeur de la publication : Tom Fleurantin - Ont participé à la rédaction : Corinne Amblard, Philippe Assemat, François Bernabé, Sara Bit-Monnot, Julien Cantegreil, Cécile Cluzet, Noé Coatmeur, Delphine Da Costa, Alexia Garrido, Estelle George, Loïc Labidalle, Ludwine Laurette, Johannes Le Borgne, Constance Malard, Magali Ruello, Marie Sibertin-Blanc.

Crédit photos : CIVAM Bio 09, ERABLES 31, Guillaume Fraysse, Pierre Honoré.

Mise en page : Odile Maury - Impression : NOVASCOP - 09000 Foix - 05 61 65 14 64

Cette Feuille Bio est réalisée grâce au soutien de :

